

Image not found or type unknown



Doit on tout accepter de faire

Par **temudgin**, le **27/09/2012** à **12:00**

Bonjour, rnje suis manutentionnaire dan une entreprise de transport et mon chef de service me demande de faire un travaille administratif sans remuneration suplementaire ni prime en a til le droit et suis je obliger d accepter

Par **pat76**, le **27/09/2012** à **16:28**

BonjourrrnVous vous en tenez à l'emploi qui est indiqué sur votre contrat de travail dans la mesure où l'employeur ne veut pas augemnter votre rémunération ou vous accordé une prime.rnrnVous pouvez refuser un lui indiquant que c'est une modification de votre contrat de travail puisque vous avez été embauché pour faire de la manutention.